Zeitschrift: Les intérêts du Jura : bulletin de l'Association pour la défense des

intérêts du Jura

Herausgeber: Association pour la défense des intérêts du Jura

Band: 20 (1949)

Heft: 2

Erratum: Contribution à l'hydrologie du Val de Saint-Imier

Autor: Eberhardt, Albert

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 28.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Il est tout naturel que l'introduction de l'insémination artificielle en Suisse rencontre une sérieuse résistance et les raisons en sont connues. Est-elle justifiée ? Jusqu'à un certain point peut-être, mais une chose est certaine, c'est qu'il est difficile de lutter contre le progrès et que l'introduction de cette nouvelle méthode d'élevage ne nuira certainement pas à notre cheptel suisse. Peut-être devrons-nous attendre encore de nombreuses années, mais l'insémination artificielle aura tout de même le dessus, parce qu'elle offre de réels avantages aux éleveurs.

Si cette méthode n'était pas excellente l'étranger l'aurait abandonnée depuis longtemps. Au contraire, nous voyons qu'au Danemark, par exemple, d'après les statistiques les plus récentes, près de 400,000 vaches ont été inséminées artificiellement. Au début de 1947 les U.S.A. comptaient près de 400 associations pour l'insémination artificielle, réparties dans 23 Etats avec un effectif d'un million et demi de vaches. Evidemment nous ne pouvons pas comparer notre pays avec les Etats-Unis, mais ces quelques chiffres illustrent bien l'intérêt et les avantages économiques que peuvent tirer les éleveurs de cette méthode d'élevage.

Avant de conclure, espérons que d'ici quelques années, l'élevage bovin jurassien sera grandement amélioré grâce à l'introduction de l'insémination artificielle et que les agriculteurs du Jura pourront aussi bien que leurs camarades des régions d'élevage — participer avec succès à l'exportation du bétail. Le Jura est une contrée d'élevage excellente, grâce à son sol et à sa nature riches. Que les bovins en profitent autant que les chevaux, voilà une chose que tout le monde souhaite pour le bien-être du Jura.

> R, CORMINBŒUF, ing. agr. prof. Ecole d'agriculture, Courtemelon.

Contribution à l'hydrologie du Val de Saint-Imier

Dans notre mémoire, du No 1 du « Bulletin », il faut apporter la correction suivante. Nos profils originaux, comme le précise le texte, étaient aux échelles 1:25.000 et 1:160. Mais, à notre insu, ils ont été rapetissés. Les vraies échelles sont : profils 1, 2, 3 et 4, éch. 1 : 39,600 ; profil 6, éch. 1 : 224.

> Dr ALBERT EBERHARDT chimiste, Saint-Imier

ORGANES DE L'ADIJ

Présid.: F. REUSSER, Moutier, tél. 9 40 07. O Secrét.: R. STEINER, Delémont, tél. 2 15 83
Caissier: H. FARRON, Delémont. tél. 2 14 37
Compte de chèques postaux de l'ADIJ: Delémont, IVa 2086

Administr. du bulletin: R. STEINER. Resp. de la rédaction: MM. REUSSER et STEINER
Publicité: Par l'administration du Bulletin — Editeur: Impr. du Démocrate S. A., Delémont
Abonnement annuel: Fr. 6.— Prix du numéro: Fr. 1.—
Les reproductions de textes ne sont autorisées qu'avec indication de la source